

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Patrick QUIVRIN, (P. M. MAUGER), Christophe GSELL, Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Isabelle VILLEY DESMESERETS (P. Mme LECHEVALLIER)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – COMMISSIONS INTERNES – REMPLACEMENT DE M. NOURRY SUITE A SA DEMISSION - COMMISSION VIE LOCALE

DEL20240923_02C

Présents : 25

Pouvoirs : 3

Abstentions :

Suffrages exprimés :28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : Le Maire

A la suite de la démission de M. NOURRY, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions internes où il siégeait en tant que représentant de la liste 2 d'opposition (Ouistreham Ecologiste et Citoyenne).

Mme Marie Le Bas étant seule candidate pour remplacer M. Nourry, **les membres de l'assemblée décident à l'unanimité** de procéder aux désignations à main levée. Elle est désignée à l'unanimité.

La composition de la commission concernée s'établit donc comme suit :

VIE LOCALE	
DEL20200602_01G modifiée par DEL20210329_01F +DEL20220613-02+DEL20240212-01C - 20 membres dont le maire	
<p>Culture et Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Culture : développement culturel, centre socioculturel et salles de spectacles, salles d'exposition, école de musique, cinéma, relations avec les associations culturelles ➤ Patrimoine : protection et valorisation du patrimoine (bâti, mobilier et écrit), monuments historiques, archives, bibliothèque-Médiathèque, musées ➤ Gestion de salles communales : galerie de la plage et Grange aux Dîmes ➤ devoir de mémoire, monuments commémoratifs, valorisation de l'histoire de la ville... <p>démocratie participative</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ suivi des doléances et demandes ➤ consultation des habitants..., <p>proximité</p>	<p>11 Membres de droit : (le maire +10)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adjoint délégué/ VP : S. POLEYN - Adjoint délégué culture : S. MIRALLES - Adjoint délég. Sport : L. JAMMET - Adjoint délég. Pôle population : M BIGOT - élu délég. Assoc. sportives : F. PELLERIN - élu délég. tourisme : P. QUIVRIN - élu délég. animations jumelages : Th. TOLOS - élu délég. Assoc. culturelles : N. AOUED - élu délég. vie locale : I. VILLEY-DESMESERETS - élu délég. commerce : M. MAUGER

- service au public, charte Marianne, Maison France Services, Tiers-lieu, Agence postale
 - salle de convivialité du quartier BELAMO
 - emploi : situation et de évolution des emplois sur Ouistreham, cellule emploi, réseau d'acteurs, formation, insertion, aide aux projets (couveuse et pépinière d'entreprises, microcrédits...), codéveloppement.
 - Dialogue social : convention collective, agenda social (montage social pour la mandature), politique sociale en faveur du personnel, (protection sociale complémentaire, temps de travail, jours de congés...), prévention des risques professionnels, management, fonctionnement des services...
 - vie associative : soutien aux associations, gestion des ressources (grange aux dîmes et salles MAD des assos, minibus des assos...) conventions, subventions, forum, jumelages,
- Animations, fêtes et cérémonies**
- événementiel, animations communales et associatives, foires
 - gestion de moyens : grange aux dîmes, locaux Bleu/jaune, personnel et matériel événementiel
- commerce et développement économique**
- commerce sédentaire et non sédentaire, artisanat,
 - forains, cirques
 - politique d'aménagement, rues aménagées pour le commerce
 - locaux commerciaux et occupation du domaine public à caractère commercial,
 - campings et activités touristiques (loisirs, restauration...)
- Sport et nautisme**
- politique sportive : activités, relations avec le monde sportif, équipements (gymnases, terrains, équipements, piscine..) labélisation.
 - Nautisme : activités sportives du littoral, partenariat SNSM, CANO, port de plaisance, port maritime

+ 9 Membres élus :

- 4 élus de la majorité : **A. CHAPELIER – A. NAUDOT – M BESOMBES– P. DEUTSCH**

- 3 élus liste 1 opposition (14%) : **JY. MESLÉ – P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS**

- 2 élus liste 2 opposition (9%) : **N. FRENOD – M. LE BAS**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le - **1 OCT. 2024**
Certifié exécutoire.